

République Française
Département : TARN
Arrondissement : Albi
TREVIEN - COMMUNE

Séance du mercredi 22 juillet 2026

Délibération N° DE_023_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	9	9
Date de la convocation : 17/07/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-deux juillet deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Julien CARIVENC.

Présents : Monsieur Julien CARIVENC, Madame Christel CASTE, Monsieur Raymond ANDRES, Madame Annie CALMELS, Monsieur Christophe CLAUS, Madame Pascale CASSELEUX, Monsieur Alain DAVID, Madame Roseline CRESTE, Monsieur Peter MCMASTER

Représentés :

Absents et Excusés : Madame Aurélie LACOSTE, Monsieur Philippe GAYRARD

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Roseline CRESTE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : TRAVAUX DE VOIRIE / FAVIL 2026

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal les travaux de voirie programmés pour cette année 2026.

A ce titre, le 26 juin dernier, M. le Maire a sollicité l'attribution d'une subvention au titre du Fonds d'Aide à la Voirie d'Intérêt Local, le FAVIL, pour des travaux de voirie concernant le chemin de Saint-Pierre, situé sur la commune de Trévien.

Coût prévisionnel : **8 150 € hors taxes, soit 9 780 € TTC.**

Plan de financement prévu :

- Subventions : 5 000.00 € HT
- Autofinancement : 4780.00€ TTC

Les sommes seront affectées à la réalisation des travaux et prévues au budget 2026

DE_023_2026

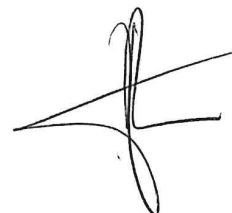


Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Julien CARIVENC
Président de séance



Madame Roseline CRESTE
Secrétaire de séance



DE_023_2026

